



Règlement intérieur de l'association

Trinité Sport Escalade

Ne pas imprimer cette feuille

SEANCES EN SALLE	SORTIES FALAISE
La présence d'un <u>encadrant est obligatoire</u> avant de débiter la séance.	
<u>Respecter les consignes</u> de sécurité données par les encadrants ou Initiateurs fédéraux, ainsi que le règlement fédéral du mur et celui sur l'utilisation des gymnases.	
Le grimpeur et son assureur doivent <u>s'assurer que toutes les précautions sont prises</u> (auto controle), état de la corde, des baudriers, de l'encordement, de l'assureur mécanique, des dégaines, des mousquetons bien vissés, et de la position des tapis.	
Pas de Magnésie en poudre	Le port du CASQUE est obligatoire pour Tous (mineurs et adultes)
La mise en place et le <u>rangement du matériel</u> en fin de séance font partie de l'activité, tout le monde doit y participer. Aucune affaire ne doit gêner l'espace d'assurage sur les tapis.	
Vous êtes <u>responsable du matériel</u> prêté en début de séance, tout matériel endommagé suite à une mauvaise utilisation sera remboursé au prix d'achat, idem en cas de perte.	
Les encadrants se réservent le droit de refuser une personne n'ayant pas un <u>matériel conforme</u> aux normes de sécurité ou présentant des signes de vétusté.	
Les encadrants peuvent aussi refuser une personne pour le <u>non respect des consignes</u> de sécurité demandées.	
Les <u>grimpeurs non encordés</u> doivent rester en dessous de la limite rouge du mur, avec parade conseillée.	<u>Aucune grimpe sans encordement</u>
Toute <u>personne posant des problèmes</u> récurrents de sécurité, pour elle même ou les autres membres, fera l'objet d'un entretien devant les responsables du club, accompagnée de la personne de son choix, afin de fournir des explications avant exclusion éventuelle du club.	
Un <u>passport sécurité orange</u> en escalade est requis pour les créneaux grimpe du soir en autonomie et pour Brea.	Une <u>autonomie minimale et conforme</u> pour l'assurage du second est exigée selon appréciation des encadrants.
Le club se dégage de toutes responsabilités en cas de vol ou de perte d'affaires personnelles.	
Le club se dégage de toutes responsabilités en dehors de la zone de grimpe et de non-respect des consignes de sécurité demandées par les encadrants.	
Les <u>enfants accompagnants</u> sont sous la responsabilité entière des parents, ils ne doivent pas gêner les grimpeurs, ils doivent rester à distance visible des parents et respecter le calme, ils ne doivent pas utiliser du matériel présent dans le gymnase.	



Consignes de sécurité minimale à l'escalade

Trinité Sport Escalade

A rendre signée

- Avoir un matériel conforme et non vétuste (baudrier, dégaines, mousquetons, assureur)
 - S'encorder sur le baudrier et non le pontet avec un **nœud de huit** et **nœud d'arrêt** le plus près possible du nœud de huit
 - Faire la **double vérification** (contrôle mutuel de l'encordement, nœud en bout de corde, nœud d'encordement complet, passage de corde dans l'assureur mis à l'endroit, corde dans les deux maillons du relais, mousquetons bien vissés)
 - Être à **distance raisonnable du mur** en moulinette (1m50 maxi de l'aplomb du relais)
 - Être à distance raisonnable du mur en tête (prêt du mur jusqu'à la troisième dégaine, et 1m50 maxi du pied de la voie ensuite)
 - **Ne pas sortir de la zone des tapis** lors de l'assurage.
 - Faire **la parade** lors de la grimpe en tête en dessous du grimpeur jusqu'à la première dégaine.
 - **Assurer en cinq temps, sans jamais lâcher la corde du bas** (corde de vie !), même avec un grigri ou autre système auto freinant.
 - **Ne pas laisser trop de mou**, corde qui pend vers le bas, en assurant, surtout en tête
 - Passer sa **corde dans toutes les dégaines** et les points d'assurage.
 - Dans le relais la corde doit passer dans les deux mousquetons inversés.
 - Ne pas grimper avec deux cordes qui passent dans les dégaines ou le relais
 - **Ne pas faire de moulinette sur une dégaine au relais**, ni grimper sur le brin libre avec la corde qui passe seulement dans des dégaines.
 - **Ne jamais lâcher la corde du bas**, même pendant les manips au relais ou pour donner des conseils.
 - Ne pas laisser les enfants livrés à eux même dans le gymnase sans surveillance des parents
-
- Pas de grimpe en tête pour les séances d'essais, ni avant obtention du passeport jaune.
 - Pas d'assurage pour les essais sans présence directe d'un encadrant à côté.
 - Ranger et replacer les cordes de moulinette (ficelou) et le matériel en fin de séance
 - **Ne pas utiliser de Magnésie** en poudre.
-
- Avoir obtenu son passeport sécurité orange escalade pour les créneaux autonomes.

En cas de non-respect de ces consignes, ou de toutes attitudes dangereuses, je suis conscient que je risque l'exclusion du club.

NOM : _____ Prénom : _____ Année : 20____ / ____

Signature :

Pour un renouvellement uniquement :

*Je certifie avoir pris connaissance du règlement du gymnase et du club qui sont affichés à la salle.
Et que le club a droit d'exclure l'adhérent en cas de non respect de la sécurité*

Adresse : _____

Téléphone : _____ - Mail : _____